

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Auguste JULIER

Joseph-Etienne Courthion (1854-1919) :
Le témoignage de ses voisins les Frères de Marie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1949, tome 47, fasc. 3-4, p. [100-103] 28-31

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

V

Le témoignage de ses voisins les Frères de Marie

M. Courthion était d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, plein de vie et d'activité, et ne demandant qu'à se dépenser. Cette ardeur s'enveloppait de gaieté expansive, d'affabilité toujours souriante. Nous le voyons encore passant dans les rues de Monthey, obligé de répondre à droite et à gauche aux saluts qui lui venaient de tout le monde, des pratiquants comme des non-pratiquants. Le bon curé accompagnait son geste de son inaltérable sourire. Les enfants accouraient à sa rencontre, lui donnaient la main, se suspendaient presque à ses bras. Jamais nous n'avons surpris chez lui le moindre accès de mauvaise humeur, ni le plus petit reproche d'amertume.

Un geste, surtout, lui était familier pour exprimer la satisfaction provoquée par une réflexion spirituelle, de quelque part qu'elle vint : il frappait d'un coup sec ses deux mains l'une contre l'autre, puis les écartait comme mues par un ressort, le tout accompagné d'un éclat de rire sonore. Il était naturellement optimiste ; certaines mésaventures qui auraient altéré l'humeur de beaucoup d'autres, ne provoquaient chez lui qu'une franche gaieté.

Ainsi, alors qu'il n'avait pas encore reçu les ordres, il dut accomplir un cours de répétition militaire ; il s'empres-
sa de se rendre au lieu de rassemblement, assez éloigné de son domicile. Mais il oublia d'emporter son fusil. Il s'en aperçut seulement en arrivant à destination. Surprise de l'étourdi !... « Quel drôle de soldat je suis ! » dit-il en riant. Il dut retourner à la maison pour chercher son arme et, à son retour, subit une peine disciplinaire. En rappelant cette mésaventure trente ou quarante ans plus tard, il en riait encore de bon cœur.

Autre qualité naturelle : l'acuité intellectuelle qui se manifestait fréquemment par des réflexions pleines de bon sens, de vivacité et de justesse. Mais ce qui est singulier, c'est que cet homme intelligent semblait malhabile à rétorquer spirituellement un argument. Peut-être préférerait-il se taire plutôt que de courir le risque de blesser ou de déplaire. Dans tous les cas, il ne répondait en général que par le sourire, ou par le geste dont nous avons parlé plus haut.

M. Courthion avait des qualités pour être prêtre, et bon prêtre.

Un prêtre qui a le devoir d'instruire les fidèles, de leur communiquer la science de Dieu, les vérités de la foi, les

principes de la vraie morale, doit être une lumière par son intelligence et par sa science théologique. Ce fut le cas de M. le curé de Monthey. Nous avons pu juger par nous-même combien M. Courthion était homme de théologie ; non pas d'une théologie étroite, méticuleuse, qui s'arrête à d'innombrables distinctions, mais d'une théologie large, fondée sur les principes justes et solides, qui mettent rapidement la conscience en règle.

A cette science, il joignait une autre qualité bien nécessaire aussi au prêtre : une piété profonde, dégagée des pratiques vaines et exagérées qui frisent la superstition ; une piété qui pénètre jusque dans les replis les plus reculés de l'âme. Que de fois n'avons-nous pas été édifié de le voir se promener seul sur cette fameuse galerie du Recto-rat (que certains Frères surnommaient le perchoir, parce que, au début du moins, ils y passaient leurs récréations, souvent appuyés à la balustrade), récitant pieusement le chapelet ou le bréviaire, ou se livrant à quelque sérieuse méditation.

Un prêtre est appelé à prêcher. M. Courthion n'y manqua point. Pour réussir, il était servi par une science très vaste du dogme et de la morale, un organe clair et parfois vibrant, une expression heureuse, facile, une imagination poétique et la véhémence de ses sentiments. Nous nous souvenons encore de quelques-unes de ces envolées oratoires, dignes des prédicateurs de renom. Il était vraiment le prédicateur populaire ; fréquemment, ses confrères faisaient appel à son talent pour des sermons de circons-tance. Il ne se lassait jamais de prêcher ; certains diman-ches, il prononçait jusqu'à trois sermons : en français, en allemand, en italien. Les sermons allemands ou italiens, il les écrivait en entier, les faisait corriger par quelqu'un, puis les apprenait par cœur.

Dieu seul connaît toute l'ardeur, tout le zèle apostolique dont était animé le curé de Monthey. Nul ne saura jamais toutes les allées et venues, toute la diplomatie, tous les moyens directs ou indirects dont il a fait usage pour rame-ner tel ou tel pécheur, pour le préparer à sa fin terrestre. Certains moyens ont été critiqués, mais M. le curé s'en est servi comme d'appâts au bout de l'hameçon, quitte ensuite à recourir à des motifs plus surnaturels. Aussi le deman-dait-on de temps en temps comme confesseur extraordi-naire dans d'autres paroisses, même en dehors du Valais, car on savait qu'il avait le secret des péchés miraculeuses.

Nous avons entendu dire qu'il a ramené à Dieu telle ou telle brebis égarée, tantôt dans un café, tantôt dans une conversation, engagée d'abord sur un sujet tout à fait ba-nal, et même une fois, paraît-il, sur le quai d'une station de chemin de fer : le zèle saisit toutes les occasions de faire du bien.

C'est aussi le zèle qui lui fit entreprendre, en 1894, à Monthey même, un travail ardent de propagande en faveur du maintien des Frères de la Croix en qualité d'instituteurs,

ou du moins en faveur de leur remplacement par d'autres Frères. Et c'est pour travailler en collaboration plus étroite avec eux qu'au moment de la construction de la nouvelle école de Monthey, où il était question de réserver un logement aux Frères, il exprima le désir de les conserver à côté de lui au Rectorat.

Il est inutile de dire que M. Courthion tenait à faire régulièrement le catéchisme aux enfants des écoles ; il savait rendre ses cours intéressants par des explications claires, des comparaisons ingénieuses et frappantes, dont quelques-unes sont restées vivaces en notre mémoire, et nous ont servi plus d'une fois dans nos rapports avec les élèves.

Autre vertu encore : la prudence ou la discrétion. Ici, nous nous rappelons un mot de M. Edmond Delacoste, ancien président de Monthey : — « Ah ! ce bon M. Courthion, c'est la prudence, la discrétion même ! » — Jamais dans les conversations auxquelles nous avons été mêlé en présence de M. le curé Courthion, même dans des circonstances où la langue a tendance à s'affranchir d'une certaine réserve, nous n'avons entendu le brave curé dire du mal de quelqu'un, ou émettre une appréciation quelque peu sévère ; tout ce qu'il se permettait, c'était parfois de citer tel défaut extérieur, bien notoire, telle manie innocente qui provoquait un instant d'hilarité. En politique également, il observait une réserve absolue ; jamais un blâme à l'adresse de quelque autorité que ce fût.

Quant à la bonté, nous pouvons dire que ce fut la toute première vertu de M. Courthion ; son cœur s'ouvrait largement à la commisération pour les innombrables misères humaines, physiques ou morales. Il fut réellement le bon Samaritain qui a secouru quantité de malheureux. Sans avoir fait le vœu de pauvreté, M. Courthion pratiquait la pauvreté évangélique, et se contentait du strict nécessaire. Sans doute, il n'était point homme d'affaires ou d'argent ; les soucis matériels ne l'ont jamais tenaillé ; nous croyons que plus d'un, le connaissant bien, aurait hésité à lui confier la gestion ou l'administration d'un fonds quelconque. Ses héritiers n'ont pas eu à débattre longtemps pour le partage de sa succession. Il vivait modestement, pauvrement. Ses économies, il les employait en bonnes œuvres. Innombrables sont les aumônes qu'il a distribuées, d'une façon toujours discrète, la main gauche ignorant ce que faisait la droite. Illustrons nos affirmations de quelques faits bien authentiques.

Un jour, revenant de chez un marchand à qui il avait acheté une paire de souliers, il trouva à la cure un misérable qui, précisément, lui demanda une paire de chaussures pour remplacer celle qui ne tenait plus qu'avec peine à ses pieds. — « Tenez, lui dit le bon M. Courthion, voilà une paire qui doit être à la taille de vos pieds ; prenez-la ». Et la boîte passa des mains du curé dans celles du pauvre, tout ébahi d'une telle générosité.

Un autre jour, en redescendant du Val d'Illiez, il rencontre

sur son chemin un loqueteux, dont le pantalon en pièces peut à peine le couvrir déceimment et qui sollicite un peu d'argent pour s'en procurer un autre.

— « Mon pauvre ami, lui répond le curé, d'argent je n'en ai point ; mais attendez un moment ici, je vais jusqu'à cette maison devant vous et je reviens à l'instant. » Au bout d'une dizaine de minutes, M. Courthion revient avec un très bon pantalon qu'il donne au mendiant. C'était le sien qu'il était allé enlever.

Un autre fait, qui ne doit pas être encore oublié à Monthey, c'est l'histoire du matelas. Une nuit, M. Courthion avait été appelé auprès d'une personne qui se trouvait dans un extrême dénuement, couchée sur un misérable grabat. Après l'avoir assistée dans ses besoins spirituels, le curé s'en retourna hâtivement à la cure, y prit un bon matelas qu'il mit sur ses épaules et le porta furtivement à la malade. Mais il fut aperçu par un agent de police qui, intrigué de voir quelqu'un à pareille heure se glisser rapidement le long des maisons, se mit en devoir d'interpeller cet étrange passant : — « Tais-toi, lui dit le curé, c'est un matelas que je porte à une pauvre personne qui en a bien plus besoin que moi. »

Un certain jour, des malfaiteurs s'introduisirent dans sa modeste cure et en emportèrent un petit tonneau de vin d'une centaine de litres environ, le seul que possédait M. le curé. Quand on lui apprit le méfait, il n'en éprouva aucun dépit. Il se contenta de sourire en disant : « Puisse ce vin leur faire du bien. »

Ses habits, il les usait jusqu'à la corde ; et il paraît que parfois quelques bonnes dames de Monthey se cotisaient pour lui procurer une soutane plus convenable.

Peu de visiteurs se rendaient à la cure sans être accueillis cordialement et invités à prendre un rafraîchissement ou une petite collation.

Quand M. le curé recevait en cadeau des liqueurs ou des victuailles, il les partageait volontiers avec ses amis. Ces MM. les Frères en savent quelque chose. Plus d'une fois, ils l'ont vu arriver brusquement chez eux, une bouteille ou un flacon de liqueur sous le bras, afin de leur faire un plaisir.

Au souvenir des aumônes faites par le charitable M. Courthion, il nous revient en mémoire les deux beaux vers de V. Hugo :

« Donnez, il vient un jour où la terre nous laisse ;
Vos aumônes, là-haut, vous font une richesse. »

Eh bien ! de cette richesse, l'ancien curé de Monthey jouira éternellement. Le Christ qu'il a soulagé dans les pauvres est et sera Lui-même sa récompense.

Nous terminons par ces paroles de nos livres saints : « Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du firmament et ceux qui en auront conduit beaucoup à la justice seront comme les étoiles, éternellement et toujours. » (Daniel, XII, 3.)

Auguste JULIER, S. M.